

PRÉFET DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
des Pays de la Loire

Nantes, le

Service intermodalité, aménagement et logement
Division politiques techniques de l'aménagement

Comité Régional Professionnels du Bâtiment des Pays de la Loire Réunion du 22 novembre 2013

Objet :	Compte-rendu de la séance du 22 novembre 2013
Participants :	Voir liste jointe
Diffusion :	Ensemble des membres du CRPB + mise en ligne Internet DREAL PdL
Document :	référence du fichier
Rédacteur :	Alexia Le Gall

compte rendu

Le comité régional des professionnels du bâtiment s'est réuni le vendredi 22 novembre 2013.

Son ordre du jour était le suivant :

- 1. Plan de rénovation énergétique de l'habitat : implication et qualification technique des professionnels
- 2. Colloque du 8 octobre 2013 : « Construire en matériaux bio-sourcés en Pays de la Loire », suites à donner
- 3. Questions diverses

1. Implication et qualification des professionnels dans le plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) :

La structuration du PREH, tant sur le plan national que sur le plan régional a été exposée en séance par Bruno Manjard (cf diaporama n° 1) ; Loup Vandenbergue a présenté les aides de l'ANAH et du programme « Habiter Mieux » .

Isabelle Valade a ensuite proposé que sous forme d'un tour de table, chaque partenaire exprime son point de vue et son vécu par rapport au PREH.

- **La CDMA 72 :**
 - considère qu'il existe un déficit d'information du côté des collectivités et que le public est noyé dans les informations,
- **L' UNSFA :**
 - exprime un besoin de simplification administrative, de bilan et de continuité dans les politiques publiques,
 - déplore la complexité administrative qui exige de la conformité, alors qu'il s'agit d'apporter de la qualité professionnelle,
 - se demande comment la maîtrise d'œuvre est soutenue dans le système des aides financières.
- **La FRB explique que :**
 - les entreprises rencontrent des difficultés face au montage des dossiers en faveur des publics non-éligibles à l'ANAH ; des demandes de formation en montage des dossiers sont exprimées ; par ailleurs, il serait pertinent que les professionnels aient accès aux PRIS et EIE pour conforter ou ajuster concrètement le montage qu'ils proposent pour les dossiers.
 - les opérateurs veulent des listes de professionnels RGE, à jour : le site « J' Eco-rénove- J'économise» devrait être à jour sur ce point,
 - la FRB a adressé un questionnaire à tous les adhérents sur leur formation et leur compétence ainsi que sur la nature des travaux réalisés chez les particuliers : les réponses soulignent une vraie difficulté sur la compilation des qualifications nécessaires pour être reconnues « RGE ». Une inquiétude est signalée sur la complexité que représente pour une entreprise le montage d'un dossier de certification qualibat .
- **La CAPEB indique que :**
 - les infos sur les dispositifs ou les changements issus de la loi de finances de l'année, sont systématiquement diffusées aux professionnels; tous les adhérents expriment être en difficulté sur la lisibilité des aides, leur pérennité et celle des dispositifs.

- Des soirées et séances d'information ont été organisées en Vendée sur des rénovations performantes, y compris sur l'approche globale et le travailler ensemble.
- Le PRIS doit maîtriser les informations, y compris sur les montages financiers, en allant jusqu'à l'étude de cas concret.
- Des incitations à travailler en réseau ont été faites devant les professionnels : les difficultés à répondre en offre globale/interlocuteur unique ne sont pas à sous-estimer car les questions de responsabilités juridiques ou de facturation sont complexes.
- L'enjeu économique de la rénovation thermique est considérable, car la rénovation représente 70% du marché des artisans.

– **NOVABUILD :**

- Sur la Reconnaissance RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) : Novabuild se met à disposition de l'Etat et des professionnels pour accompagner les professionnels sur la reconnaissance « RGE »,

– **Atlanbois :**

- plusieurs actions ont été mises en place et très appréciées, notamment des ateliers et des formations sur l'isolation thermique par l'extérieur – par exemple, des retours d'expérience sur le collectif ont été présentés aux états généraux du bois,
- des besoins complémentaires d'information apparaissent sur les aides accordées aux bailleurs sociaux et aux collectivités : un écrit de synthèse sur ces aides serait apprécié.
- des problèmes liés à la réglementation parasismique apparaissent, notamment en extension/élévation

– **En réponse l' ADEME présente :**

- l'appel à projet lancé par la Région Pays de la Loire et sur lequel 12 collectivités se sont positionnées. Il pourrait déboucher sur la création de plate-formes d'information et de sensibilisation du grand public. Ces plate-formes pourraient également aider aux montages administratifs et financiers des opérations, ce qui pourrait répondre à la demande des professionnels.
- Les enjeux en terme de montage de dossiers rejoignent les objectifs d'efficacité concernant les économies d'énergie : il s'agit donc de mettre en place un dispositif efficace mobilisant les professionnels qui doivent en conséquence être informés et formés,
- PRAXIBAT : un travail a été mené sur les plateaux techniques de formation et sur la pédagogie des formateurs (approche et pratique des gestes sur les chantiers, en lien avec le Conseil Régional et l'Education Nationale) - un comité de pilotage a été mis en place pour définir une stratégie vis à vis des jeunes et des professionnels.

En ce qui concerne l'information des collectivités locales, Isabelle Valade propose que chaque DDT présente fasse un point sur leurs actions :

- **la DDT 53 fait état de son plan d'actions :**
 - Mise en place d'un GT réunissant tous les professionnels, y compris ceux de la formation et ceux ayant une connaissance des besoins et de la demande en travaux ; ce GT a un comité de pilotage élargi, incluant le Conseil Général 53. Il s'inspire des résultats de l'étude maison de l'emploi 2013.
 - Une autre action porte sur l'information RGE à donner aux professionnels, en lien avec la CAPEB et la FFB,
 - Pour les collectivités : organisation de petits-déjeuners d'information sur l'ensemble des dispositifs en leur faveur et campagne de presse dans les bulletins municipaux.
 - Rationalisation des permanences PRIS sur tout le territoire (ANAH/EIE/ADIL/CAUE) augmentation de + 10% à 20% des appels
- **la DDTM 85 souligne que :**
 - L'information RGE est bien relayée par FFB et CAPEB (à noter CAPEB= 250 Eco-artisans en 85, soit en terme de qualification le 1er département France entière),
- **la DDTM 44 présente le plan d'actions 44 :**
 - Création d'un partenariat départemental incluant les collectivités et les opérateurs,
 - Mise en place du PRIS sur la base territoriale des délégations de compétences liées au logement,
 - Tenue d'une conférence de presse de niveau départemental
 - Actions de communication en cours, notamment sur le programme « Habiter Mieux »
 - 1100 appels dans les PRIS depuis le lancement du dispositif.

Pour compléter ce tour de table, Isabelle Valade rappelle que la simplification administrative est en cours et qu'une vaste démarche a été lancée au niveau national; elle propose qu'un point soit fait sur le sujet lors du prochain CRPB; ceci répondra en partie à la demande de l'UNSAFA.

Elle précise que la qualification correspond à la reconnaissance de compétence pour l'artisan ou l'entreprise et que l'éco-conditionnalité influe sur l'octroi des aides, pas sur l'application des normes.

Concernant les listes recensant les professionnels détenant des qualifications, elle convient qu'il serait nécessaire de détenir un site de synthèse avec modalités de mise à jour.

Isabelle Valade propose que se mettent en place des réflexions thématiques de travail, avec pilote désigné en séance :

- ▶ 1 GT sur l'information à destination des collectivités
 - pilote = chaque DDT de département, avec retour devant le CRPB

- ▶ 1 GT Espaces Infos Energie et plate-formes : développement des connaissances et des compétences sur les plans de financements
 - pilote = ADEME

- ▶ 1 GT sur l'application de la loi de finances. Son objectif serait de présenter de façon synthétique les financements mis en place par l'État et ses établissements publics (ANAH, ADEME)
 - pilote = DREAL PdL

- ▶ 1 GT Reconnu Garant de l'Environnement et PRIS
 - pilote = ADEME + DREAL + CAPEB + FRB

- ▶ travailler aux questions rencontrées par les regroupements d'entreprises lors des réponses aux appels d'offres (par exemple questions de responsabilité juridique en cas de désordre ou questions concernant l'émission des factures).
 - pilote = NOVABUILD

- ▶ travailler aux questionnements concernant la maîtrise d'oeuvre
 - pilote UNSFA

- ▶ Proposition de la CERBTP de travailler sur le baromètre et les chiffres de la construction pour élargir le spectre des statistiques et des tableaux de bord des PRIS
 - sujet commun DREAL / CERBTP

2. Suites à donner au colloque du 8 octobre dernier « Construire en matériaux bio-sourcés en Pays de la Loire » :

Alexia Le Gall fait un retour sur le colloque, estimé satisfaisant par les participants et les partenaires qui y ont assisté (cf diaporama n° 2).

Une évaluation de cette journée a été réalisée le 22 novembre dernier, lors d'une réunion du « groupe de suivi » rassemblant les différents partenaires ayant contribué à l'organisation du colloque;

Le groupe de suivi a dégagé des pistes de travail :

Isabelle Valade propose que ces différentes thématiques soient travaillées en collèges, sous pilotage d'un partenaire pressenti et que les propositions / conclusions de ces travaux soient examinées par le CRPB, devenant comité de pilotage du groupe de suivi issu du colloque « MBS ». En séance les pilotages suivants sont pressentis :

- ▶ Travailler à l'Information et la communication auprès des maîtres d'ouvrage (collectivités, bailleurs sociaux, voire grand public) et notamment auprès des collectivités

- pilotage DREAL + NOVABUILD

- ▶ Examiner les possibilités de soutiens opérationnels : valorisation du label, études de marché, aides financières

- pilotage DREAL avec Novabuild

- ▶ Développer de nouvelles pratiques sur les chantiers : coordination des interventions des différents corps de métiers, interface et partage des savoirs-faire

- pilotage par les professionnels

- ▶ Organiser et rendre visible un Centre de ressources : valorisation et complément d'information de plate-forme d'information existant déjà, soit en ligne, soit sur des lieux et dans des locaux pré-existant)

- pilotage : Novabuild

- ▶ Structurer la filière :

- co-pilotage par DREAL / DIRECCTE / DRAFF / NOVABUILD / Conseil Régional

NB: à noter que Atlanbois peut être leader comme interface et soutien

3. Questions diverses :

- ▶ Sur le contrôle parasismique :

Comme souhaité par les organisations professionnelles pour enrayer la concurrence déloyale, le contrôle des règles de construction va s'étendre à une nouvelle rubrique en 2014 puisque les premiers contrôles parasismiques en maison individuelle auront lieu.

Mais d'ores et déjà, des contrôles pédagogiques parasismique en maison individuelle se mettent en place dans les départements de Loire Atlantique, Maine et Loire et Vendée suite à la signature d'un partenariat entre l'Etat (DREAL et CETE Ouest) et plusieurs organisations professionnelles de constructeurs de maison individuelle.

- ▶ Tenue du séminaire radon le 14 novembre 2013 :

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement, un séminaire radon s'est tenu à Nantes le 14 novembre. Ce séminaire a été soutenu par la DREAL et venait conclure une action qui avait été retenue lors de l'appel à projets PRSE de 2012.

Même si la région Pays de la Loire n'est réglementairement pas concernée par le radon, elle l'est potentiellement dans certaines zones. Un diagnostic de la gestion du risque radon, piloté par le CEPN, l'IRSN et l'Ecole des mines de Nantes a donc été effectué cette année en rassemblant plusieurs groupes de travail (collectivités, professionnels, organismes de formation) autour de ce sujet. Le résultat de ces travaux a été présenté lors du séminaire avec également des propositions d'actions et d'outils disponibles pour atténuer ce risque. Des actions devraient se poursuivre sur ce thème, qui renvoie fortement au sujet qualité de l'air intérieur. La FRB, la CAPEB contribuent avec l'ARS et la DREAL à l'élaboration d'un guide sur le sujet.

► UNSFA = aujourd'hui, il y a lieu de réintégrer « l'habitant » dans son logement et communiquer sur la « manière de vivre » dans son logement.

Sur cet aspect, le récent plan national d'actions sur la QAI prévoit de l'information et des actions pédagogiques à destination du grand public (http://www.developpement-durable.gouv.fr/Lancement-du-plan-d-actions-pour_34492.html)